

N° de catalogue 95-06

**INTERVIEW AVEC RÉTRO-INFORMATION : RÉPERCUSSIONS
SUR LA REMÉMORATION ET LES CHANGEMENTS DE
SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ**

Numéro d'enregistrement du produit 75F0002M

Mars 1995

Alison Hale, Division des enquêtes-ménages

Sylvie Michaud, Division des méthodes d'enquêtes sociales

La série de documents de recherche de l'EDTR est conçue en vue de communiquer les résultats des études ainsi que les décisions importantes ayant trait à l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Ils sont offerts en français et en anglais. Pour obtenir une description sommaire des documents disponibles ou un exemplaire de ces documents, communiquez avec Philip Giles, EDTR, par la poste à Édifice Jean-Talon, 11^e étage, section D8, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6; par INTERNET: GILES@STATCAN.CA; par téléphone au (613) 951-2891; ou par télécopieur au (613) 951-3253.

SOMMAIRE

Le présent document a été présenté à la Conférence annuelle sur la recherche qui s'est tenue en mars 1995 et qui était parrainée par le U.S. Bureau of the Census.

L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, une nouvelle enquête longitudinale qui est effectuée au Canada, utilise l'interview avec rétro-information pour la collecte de diverses variables sur le marché du travail. Cette technique est utilisée pour dériver des périodes, par exemple des périodes d'emploi, des périodes d'arrêt de travail et des périodes d'études. Le fait de rappeler aux répondants leur situation au moment de l'interview précédente sur le travail, c'est-à-dire un an plus tôt, devrait réduire les effets de télescopage et de sous-déclaration des activités antérieures de la période de référence. Toutefois, cette technique n'est pas à l'abri des critiques. On s'inquiète notamment du fait que l'interview avec rétro-information puisse donner lieu à une sous-déclaration des changements de situation vis-à-vis de l'activité. L'interview sur le travail effectuée en 1994 dans le cadre de l'EDTR a utilisé l'interview avec rétro-information pour le premier panel. Le présent document vise à en évaluer les effets sur les données, à partir de certains résultats préliminaires.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. Introduction	1
2. Méthodes de rétro-information	2
3. Réaction des répondants	3
4. Répercussions sur la remémoration - Comparaison de données transversales et rétrospectives	6
5. Répercussions de la rétro-information sur les données relatives au marché du travail	11
6. Orientation	13
Bibliographie	14

1. INTRODUCTION

L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu est une enquête longitudinale qui porte sur des ménages complets et traite d'une gamme de sujets assez étendue pour permettre de recueillir des données sur la situation familiale et des éléments démographiques importants. Une fois qu'ils sont sélectionnés pour faire partie de l'échantillon de l'EDTR, les répondants sont suivis pendant six ans. Au cours de cette période, on procède à 13 interviews : une interview préliminaire au moment de la sélection de l'échantillon, pour recueillir des données de base, plus six interviews sur le travail (tous les mois de janvier ou février) et six interviews sur le revenu (tous les mois de mai). L'interview sur le travail et celle sur le revenu portent toutes les deux sur l'année civile précédente.

Un certain nombre d'études se sont attaquées au problème de lisière propre aux enquêtes portant sur de longues périodes (Lemaître, 1992, Murray, et. al., 1990, Burkhead et Coder, 1985). Étant donné que les répondants ont tendance à oublier ou à confondre des événements qui se sont produits au début de la période de référence, il existe des problèmes de qualité pour les périodes qui débutent dans une année et prennent fin l'année suivante. Au moment de l'interview annuelle sur le travail de l'EDTR, les répondants doivent se rappeler d'événements qui se sont produits il y a plus d'un an. Les données de l'EDTR sont beaucoup axées sur des périodes définies - périodes d'emploi et de chômage, périodes d'absence du travail, etc. Sans l'interview avec rétro-information (c'est-à-dire communication aux répondants des données recueillies lors des interviews précédentes), nous croyons que le début et la fin de trop nombreuses périodes chevaucheraient deux années de référence, et que les événements de courte durée, par exemple les courtes périodes d'emploi, survenus au début de la période de référence, seraient laissés de côté. Les techniques d'interview avec rétro-information sont aussi utilisées pour l'interview sur le travail de l'EDTR, en vue d'approfondir les changements quant aux caractéristiques d'emploi qui se sont produits depuis la dernière interview, afin

que le répondant puisse comparer les données fournies il y a un an à sa situation actuelle.

Le recours fréquent à l'interview avec rétro-information dans le cadre de l'EDTR est possible du fait que l'enquête est effectuée par interview assistée par ordinateur (IAO). Ainsi, il est possible d'adapter la méthode de rétro-information à la situation de chacun l'année précédente. Dans le présent document, nous examinerons certains résultats préliminaires découlant de l'utilisation de l'interview avec rétro-information pour la première interview sur le travail de l'EDTR. Environ 25 000 personnes âgées de 16 à 69 ans ont été interviewées, et les données recueillies l'année précédente dans le cadre de l'interview préliminaire leur ont été retransmises.

2. MÉTHODES DE RÉTRO-INFORMATION

Deux méthodes sont utilisées pour retransmettre les données dans le cadre de l'EDTR. La première consiste à rappeler au départ aux répondants leur situation l'année précédente. Il s'agit de leur transmettre des données sur l'emploi qu'ils occupaient au moment de la dernière interview (employeur, profession, catégorie de travailleur) et la fréquentation d'une école.

Exemple -

**SELON L'INTERVIEW DE L'AN PASSÉ, [répondant]
TRAVAILLAIT POUR [employeur] AU DÉBUT DE JANVIER 1993.
EST-CE EXACT?**

Dans ce cas, le répondant doit confirmer l'exactitude de nos dossiers chronologiques. Il arrive aussi (par exemple pour l'occupation et la catégorie de

travailleur) que l'on se serve de cette question comme entrée en matière pour les questions concernant les changements qui se sont produits pendant l'année écoulée.

La deuxième méthode vise à vérifier si un changement apparent est effectivement survenu, et qu'il ne s'agit pas d'une erreur de déclaration ou de frappe.

L'intervieweur est informé qu'un changement s'est produit pendant l'année et doit confirmer que c'est effectivement le cas. Cette méthode est utilisée pour la collecte des données sur le salaire.

Exemple-

Renseignement d'en-tête :

Ancien salaire _____ \$ Nouveau salaire _____ \$

**À l'intervieweur : Changement de salaire par rapport à l'an passé.
Si le salaire doit être corrigé, retournez à la question précédente, sinon
expliquez le changement.**

Changement réel

Erreur l'an passé

Autre

3. RÉACTION DES RÉPONDANTS

Bien que nous ayons été inquiets au départ, la réaction des répondants à l'interview avec rétro-information a été favorable. En fait, les répondants s'attendent à ce que l'intervieweur ait toutes les données recueillies il y a un an à portée de la main.

C'est d'ailleurs ce que confirment les données de l'interview sur le travail de 1994, effectuée auprès de plus de 23 000 répondants à qui l'on a retransmis les données recueillies précédemment, comme le montre le tableau 1. Lorsque l'on utilise

l'interview avec rétro-information, on donne toujours aux répondants la possibilité d'infirmer les données fournies il y a un an. Les taux de confirmation rendent compte de la proportion de répondants qui confirment l'exactitude des données qui leur sont retransmises (ou, à tout le moins, leur exactitude il y a un an).

Tableau 1. Taux de confirmation - Interview sur le travail 1994 de l'EDTR

Employeur (répondant au travail il y a un an)	99 %
Employeur (répondant qui avait un emploi, mais qui était absent du travail il y a un an)	96 %
Catégorie de travailleur	94 %
Profession	97 %
Fréquentation de l'école	94 %

L'information retransmise quant au nom d'un employeur se divise en deux catégories : celle touchant les personnes qui travaillaient réellement il y a un an, et celle touchant les personnes qui avaient un emploi, mais étaient absentes du travail (pour une raison autre qu'un congé payé). Il n'est pas très surprenant de constater que le taux de confirmation pour les personnes comprises dans la dernière catégorie est plus bas (96 % pour les personnes absentes du travail, comparativement à 99 % pour les personnes qui travaillaient). En fait, la moitié des personnes qui ont nié les données fournies ont en fait nié avoir été absentes du travail. Aux questions d'approfondissement qui ont suivi, les répondants ont répondu qu'ils travaillaient réellement pour l'employeur il y a un an, portant ainsi le taux de confirmation des données sur l'employeur à 98 %.

On peut spéculer sur les raisons qui motivent une personne à nier l'information retransmise. Par exemple, la personne qui répond pour le ménage peut être différente de celle qui a répondu l'année précédente (l'EDTR permet la déclaration

par personne interposée dans les cas où cette personne connaît les activités de l'autre personne pour l'année qui vient de s'écouler). Il se peut aussi que la date de l'événement ait été confondue l'année dernière ou cette année.

Les résultats découlant de l'information retransmise sur le salaire donnent un aperçu des raisons qui font nier l'information touchant l'année précédente. Nous avons utilisé une stratégie différente pour retransmettre l'information sur le salaire, en partant du principe que le fait de fournir cette information systématiquement empêcherait les répondants de signaler les changements survenus (le répondant croyant que le montant indiqué par l'intervieweur se situe suffisamment près du montant réel).

Dans le cadre de l'EDTR, un montant et une unité de mesure sont fournis pour le salaire (c.-à-d. horaire, hebdomadaire, annuel, etc.). Si l'unité salariale est la même d'une année à l'autre, pour un emploi chez le même employeur, toute diminution ou une augmentation de salaire supérieure à 10 % qui est observée entraîne la production d'un message à l'intention de l'intervieweur pour qu'il indique la raison de l'écart. On a adopté cette approche du fait que l'on croyait que dans nombre de cas la différence pouvait provenir d'une mauvaise entrée de données par l'intervieweur (par exemple, un ou des zéros de trop). Dans ces cas, l'intervieweur n'a qu'à revenir à la question précédente, à corriger le salaire indiqué et à poursuivre l'interview (le message de vérification n'apparaîtra à nouveau que si la rémunération indiquée représente encore une diminution ou une augmentation de 10 % par rapport à l'année antérieure). Même si l'interview précédente a été effectuée au moyen d'un questionnaire conventionnel sur papier (qui donne lieu à un plus grand nombre d'erreurs que l'IAO), seulement 8.3 % des répondants ont indiqué un changement dans leur salaire par rapport à l'année précédente (selon les critères mentionnés ci-dessus). Parmi ces changements, plus des deux tiers correspondaient à un changement réel du salaire par rapport à l'année précédente.

Vingt-huit pour cent ont indiqué que le changement découlait d'une erreur l'année précédente, et le reste (9 %), une autre raison.

Lorsque l'on envisage l'utilisation de la rétro-information, il subsiste toujours une crainte que les répondants à qui l'on rappelle des événements hésitent à signaler des changements. Le fait qu'une partie des répondants nient l'information qui leur est retransmise constitue une indication qu'ils ne confirment pas aveuglément tout ce que l'intervieweur leur dit.

4. RÉPERCUSSIONS SUR LA REMÉMORATION - COMPARAISON DE DONNÉES TRANSVERSALES ET RÉTROSPECTIVES

L'objectif premier de l'interview avec rétro-information est de prévenir les faux changements, c'est-à-dire les changements qui ne se sont pas réellement produits. L'échantillon utilisé pour l'EDTR nous permet d'examiner cette question. Les répondants compris dans l'échantillon initial de l'EDTR ont aussi participé à l'Enquête sur la population active en janvier et février 1993. On dispose ainsi d'une occasion unique de comparer les données recueillies dans le cadre de l'Enquête sur la population active (données transversales sur la main-d'oeuvre portant sur les quatre semaines précédant l'interview) et les données sur le travail recueillies dans le cadre de l'EDTR pour la même période, l'année suivante. Des données de l'EPA (janvier 1993) sont disponibles à des fins de comparaison, pour tous les répondants longitudinaux de l'EDTR, et des données pour un deuxième mois (février 1993) sont disponibles pour la moitié d'entre eux.

Nous nous attarderons à comparer les données recueillies dans le cadre de l'EPA pour janvier et février 1993, et celles recueillies rétrospectivement pour les mêmes mois en 1994, dans le cadre de l'interview sur le travail de l'EDTR. Étant donné que nous examinons les données de l'EDTR telles qu'elles ont été recueillies

(c.-à-d. avant leur traitement et l'affectation des variables dérivées, par exemple la situation vis-à-vis de l'activité), nous ne nous attarderons qu'aux écarts importants.

Tout d'abord, nous examinerons les personnes qui ont indiqué être au travail dans le cadre de l'EPA ou de l'EDTR, c'est-à-dire environ 14 000 des répondants de l'EDTR (voir le tableau 2). Les données pour janvier 1993 sont celles qui profitent le plus de la rétro-information, étant donné que celle-ci concerne ce mois. Du fait que les données de l'EDTR traitées n'étaient pas disponibles pour cette analyse, on a utilisé une définition large du travail (de façon générale, l'indication d'un lien avec un employeur). Les données de l'EPA reposent sur une définition plus restrictive du travail, ce qui veut dire que le pourcentage de personnes indiquant qu'elles travaillaient dans le cadre de l'EDTR devrait en général être plus élevé. Ces éléments, combinés au fait que les personnes ont tendance à confondre les événements lorsqu'elles doivent s'en rappeler rétrospectivement, font ressortir ce qui a incité des personnes à indiquer qu'elles travaillaient en janvier 1993, dans le cadre de l'EDTR, mais qui ne l'ont pas fait un an plus tôt dans le cadre de l'EPA. Le petit nombre de personnes qui ont indiqué avoir travaillé en janvier 1993 dans l'EPA, mais pas dans l'EDTR, montre les avantages de l'interview avec rétro-information. Il existe tout de même des cas où les répondants nient l'information qui leur est retransmise et indiquent qu'ils ne travaillaient pas pour l'employeur en question au début de 1993.

Tableau 2. Données sur le travail - Écarts entre l'EPA et l'EDTR

	Données globales	A indiqué avoir travaillé dans l'EPA, mais pas dans l'EDTR	A indiqué avoir travaillé dans l'EDTR, mais pas dans l'EPA
Pour janvier 1993	3,4 %	1,3 %	3,7 %
Pour février 1993	4,8 %	2,7 %	4,4 %

Il n'est pas trop surprenant de constater que le taux de désaccord augmente en février 1993, où l'écart est de 4.8 %. Il semble que certains effets positifs de la rétro-information s'atténuent au fur et à mesure que l'on s'éloigne du point de référence utilisé. Cette affirmation est confirmée par une étude antérieure effectuée au sujet de données d'un test précédent de l'EDTR. Des données transversales ont été comparées aux données de remémoration de l'année précédente, pour les cinq premiers mois, et même si la rétro-information a été utile à la lisière (c.-à-d. le point de référence utilisé pour la rétro-information), le taux d'accord a diminué de façon constante pour les deux sources de données (Hiemstra et al., 1993).

Une tendance similaire se dégage de la comparaison des données de l'EPA et de l'EDTR sur les études. Toutefois, plus de 15 % des répondants qui ont indiqué avoir fréquenté l'école dans l'EDTR ne l'ont pas fait dans l'EPA. Il semble que les répondants sont plus susceptibles de confondre les périodes d'études que les périodes de travail. Cela est aussi ressorti d'une analyse des données sur les périodes d'études recueillies rétrospectivement dans une enquête longitudinale antérieure effectuée par Statistique Canada (Lemaître, 1990).

Pour les données comparées de janvier et de février, les écarts entre les déclarations concernant les périodes d'études dans l'EDTR et dans l'EPA n'ont pas

augmenté autant que pour le travail. Cela est probablement dû au fait que dans le cadre de l'EDTR, les périodes d'études concernent des sessions complètes (printemps ou automne), et non pas uniquement un mois.

Tableau 3. Données sur les études - Écarts entre l'EPA et l'EDTR

	Données globales	A indiqué avoir fréquenté l'école dans l'EPA, mais pas dans l'EDTR	A indiqué avoir fréquenté l'école dans l'EDTR, mais pas dans l'EPA
Pour janvier 1993	3,7 %	6,6 %	15,9 %
Pour février 1993	4,8 %	8,6 %	16,0 %

On s'inquiète du fait que l'interview avec rétro-information donne lieu à une sous-déclaration des changements de situation, et les données fournies ci-dessus indiquent que même avec la rétro-information, l'EDTR passe à côté de certaines périodes d'emploi et d'études. Il convient toutefois de se demander dans quelle mesure la rétro-information est plus avantageuse. L'examen des données qui n'ont PAS été retransmises, mais qui ont été recueillies à la fois dans le cadre de l'EPA et de l'EDTR, nous indiquera ce qui se produit sans rétro-information. Dans le cadre de l'interview sur le travail de l'EDTR pour 1994, l'information sur la recherche d'un emploi par une personne l'année précédente n'a pas été retransmise, ce qui fait que les questions sur la recherche d'emploi ont été posées "à froid". Cela nous permet de comparer les données de l'EPA et de l'EDTR en ce qui a trait à la recherche d'emploi, afin de voir ce qui se produit lorsque l'on n'utilise pas l'interview avec rétro-information. (Le fait que l'information sur l'emploi est retransmise a toutefois des répercussions indirectes, étant donné que les questions sur la recherche d'emploi ne sont posées que pour les périodes pendant lesquelles la personne n'a pas travaillé.) Les résultats de la comparaison apparaissent au tableau 4. La première colonne (Données globales) concerne la population en

général, tandis que les deux dernières colonnes sont axées sur le sous-ensemble de population qui a indiqué avoir cherché du travail dans le cadre de l'EPA ou de l'EDTR.

Tableau 4. Données sur la recherche d'emploi - Écarts entre l'EPA et l'EDTR

	Données globales	A indiqué avoir cherché un emploi dans l'EPA, mais pas dans l'EDTR	A indiqué avoir cherché un emploi dans l'EDTR, mais pas dans l'EPA
Pour janvier 1993	9,1 %	39,7 %	57,3 %
Pour février 1993	8,7 %	39,2 %	55,9 %

Le fait qu'un grand nombre de personnes aient indiqué avoir cherché un emploi au début de 1993, dans le cadre de l'EPA, mais pas de l'EDTR, au moment de répondre à des questions au sujet de la même période, un an plus tard, milite en faveur de la rétro-information. C'est donc dire que si la rétro-information avait été utilisée au sujet de la recherche d'emploi, le nombre de répondants qui ont indiqué avoir cherché un emploi dans l'EPA, mais pas dans l'EDTR, aurait sans nul doute été beaucoup plus bas. Le fait qu'un nombre important de répondants de l'EDTR aient indiqué avoir cherché un emploi un an plus tard, mais ne l'aient pas fait le mois de la recherche (plus de 55 %) pourrait dépendre de deux facteurs : 1) l'EPA utilise une définition beaucoup plus stricte de la recherche d'emploi, et 2) rétrospectivement, les répondants ont tendance à surestimer les recherches d'emploi qu'ils font lorsqu'ils sont sans travail.

5. RÉPERCUSSIONS DE LA RÉTRO-INFORMATION SUR LES DONNÉES RELATIVES AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Il existe une autre façon d'envisager les avantages de l'interview avec rétro-information, c'est-à-dire comparer les données obtenues auprès des personnes qui ont reçu de la rétro-information, avec celles obtenues auprès des personnes qui n'en ont pas reçu. Des données pour janvier et février 1993 ont été recueillies en 1994 pour les personnes qui ont commencé à habiter avec un répondant longitudinal (appelé cohabitant) depuis l'interview préliminaire. Nous disposons ainsi d'un groupe de répondants qui n'a pas fait l'objet d'interviews avec rétro-information.

Dans le cadre de la présente analyse, nous considérons les résultats de l'EPA comme la valeur "véritable", étant donné que les données ont été recueillies peu de temps après que l'événement se soit effectivement produit (à l'intérieur d'un mois). Nous comparerons maintenant les données de l'EDTR pour les répondants longitudinaux (ceux qui auraient pleinement profité de la rétro-information) avec les données recueillies pour les cohabitants (ceux qui n'ont profité d'aucune rétro-information). Si la rétro-information diminue les risques d'oublier ou de confondre les événements, les données pour les répondants longitudinaux devraient être plus proches de la réalité (c.-à-d. les données de l'EPA). Encore une fois, nous examinerons uniquement les très grandes catégories et, dans le cas présent, uniquement les données relatives aux personnes âgées de 16 à 30 ans (étant donné que les cohabitants ont tendance à se retrouver dans ce groupe d'âge). Cela nous donne un échantillon de plus de 7 000 répondants, dont environ 800 sont des cohabitants (c.-à-d. des nouveaux répondants à l'EDTR au moment de l'interview sur le travail de 1994).

Les données sont résumées au tableau 5. Tout d'abord, nous examinerons les données relatives au travail d'une personne au début de 1993. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le pourcentage de personnes qui ont indiqué avoir travaillé dans le cadre de l'EDTR devrait être plus élevé que celui de l'EPA. Comme il est indiqué au tableau 5, c'est le cas pour les personnes à qui de la rétro-information a été transmise, mais pas pour celles qui n'en ont pas reçue. En ce qui a trait aux données sur les études, il n'est pas surprenant de constater un pourcentage élevé de personnes qui fréquentent l'école dans ce groupe, étant donné qu'il est constitué de personnes âgées de moins de 30 ans. Sans rétro-information, il nous manque sans doute 5 % des personnes qui ont fréquenté l'école (la différence entre les données recueillies avec et sans rétro-information). Il va sans dire que l'on part du principe que les caractéristiques des cohabitants sont les mêmes que celles des répondants longitudinaux.

Tableau 5. EPA PAR RAPPORT À EDTR - Avec et sans rétro-information

	Janvier 1993			Février 1993		
	EPA	EDTR-avec rétro-information	EDTR-sans rétro-information	EPA	EDTR-avec rétro-information	EDTR- sans rétro-information
Oui, a travaillé	53,1 %	58,3 %	53,3 %	52,8 %	58,3 %	53,1 %
Oui, a fréquenté l'école	43,6 %	45,9 %	39,4 %	44,5 %	45,6 %	39,7 %

Tout cela confirme que nous devrions utiliser la rétro-information pour recueillir des données qui autrement pourraient être oubliées, plutôt que de nous inquiéter que la rétro-information empêche les répondants de signaler les changements qui se sont produits.

Les résultats de la rétro-information dans le cadre de l'interview sur le travail et de l'interview sur le revenu abondent aussi dans ce sens (Dibbs et al., 1995). Les indicateurs tirés de l'information sur le travail recueillie plus tôt dans l'année sont utilisés au moment de l'interview sur le revenu, en mai de la même année, afin d'aider les répondants à indiquer leur revenu. Par exemple, si un répondant indique avoir reçu de l'assistance sociale dans l'année de référence, au moment de l'interview sur le travail, mais ne déclare pas de montant dans l'interview sur le revenu, cela a pour effet de déclencher une question de vérification. En général, cette approche a permis de réduire substantiellement la sous-déclaration de certains éléments de revenu de l'EDTR. Cela a été confirmé par des micro-comparaisons avec les dossiers fiscaux (Grondin et Michaud, 1994).

6. ORIENTATION

La rétro-information a été davantage utilisée dans l'interview sur le travail de l'EDTR effectuée au début de 1995. Nous avons ajouté la rétro-information sur la recherche d'emploi il y a un an. On retransmet aussi de l'information sur les prestations d'assurance-chômage, les indemnités d'accident du travail ou l'assistance sociale à la fin de l'année de référence précédente. (La rétro-information concernant ces sources de revenu n'a pu commencer que pour l'interview de 1995, étant donné que cette information a été recueillie pour la première fois dans le cadre de l'interview pour 1994.) En outre, étant donné que nous aimerions être en mesure de relier les données sur l'emploi, dans les cas où un répondant retourne au travail chez un employeur pour lequel il a déjà travaillé, nous avons ajouté une fonction qui permet à l'intervieweur d'indiquer cet élément en surlignant le nom de l'employeur dans une liste de tous les anciens employeurs, qui a été dressée au cours des interviews précédentes.

Toutefois, c'est probablement le plus loin que nous irons. Une quantité considérable de données sont recueillies dans l'interview sur le travail, et une part importante de celles-ci pourraient être retransmises. Toutefois, nous croyons que cela rendrait l'interview trop fastidieuse. Par suite d'un test effectué en 1993 (Webber, 1994), nous savons déjà que l'interview avec rétro-information est profitable si l'information retransmise est neutre et n'est pas considérée comme négative. Par exemple, nous ne transmettons pas d'information concernant des personnes qui ne cherchaient **pas** un emploi à la fin de l'année de référence précédente, étant donné que cela pourrait être jugé comme insultant par certains répondants. Nous sommes d'avis que l'utilisation judicieuse de l'interview avec rétro-information peut aider à produire des données longitudinales pertinentes.

BIBLIOGRAPHIE

BURKHEAD, D. et CODER, J. *Gross Changes in Income Reciprocity From the Survey of Income and Program Participation*, Délibérations de la Section des statistiques sociales, réunion annuelle de l'American Statistical Association, pages 351 à 355, 1985.

DIBBS, R., HALE, A., LOVEROCK, R. et MICHAUD, S., *Certains effets de l'interview assistée par ordinateur sur la qualité des données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, Document de recherche de l'EDTR 95-07, avril 1995.

GRONDIN, C. et MICHAUD, S., *Qualité des données sur le revenu recueillies selon la méthode de l'interview assistée par ordinateur pour l'EDTR*, Document de recherche de l'EDTR 94-15, Statistique Canada, 1994.

HIEMSTRA, D., LAVIGNE, M. et WEBBER, M., *Classement de la population active selon les données de l'EDTR : Évaluation des résultats du Test 3A*, Document de recherche de l'EDTR 93-14, Statistique Canada, 1993.

LEMAÎTRE, G. *Questions de mesure relatives à l'EDTR*, Document de travail interne, Statistique Canada, 1990.

LEMAÎTRE, G. *Solutions aux problèmes de lisière dans le cadre de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, Document de recherche de l'EDTR 92-05, Statistique Canada, 1992.

MURRAY T. S., MICHAUD, S., EGAN, M. et LEMAÎTRE, G. *Invisible Seams? The Experiences with the Canadian Labour Market Activity Survey*, Délibérations de la conférence de 1990 sur la recherche du US Bureau of the Census, pages 715 à 729.

WEBBER, M. *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : les leçons à tirer des essais*, Document de recherche de l'EDTR 94-07, Statistique Canada, 1993.